

Activité : La reconnaissance d'un problème social : la situation des enfants à la rue

Thème

. Pôle thématique/Comment émerge un problème social ?/Problématiques sociales et reconnaissance des problèmes sociaux

capacités

• Analyser les conditions d'émergence d'un problème social et sa reconnaissance par la collectivité

Objectifs

• Sélectionner des informations pertinentes pour montrer que la situation des enfants à la rue est un problème social

Principales notions

• Problème social

Modalités pédagogiques

• Travail sur document
• Mise en commun

Outils TICE

Durée

• 2 heure

Pj : Diaporama



Article de presse



Capsules ou vidéos



Paddlet ou mur virtuel



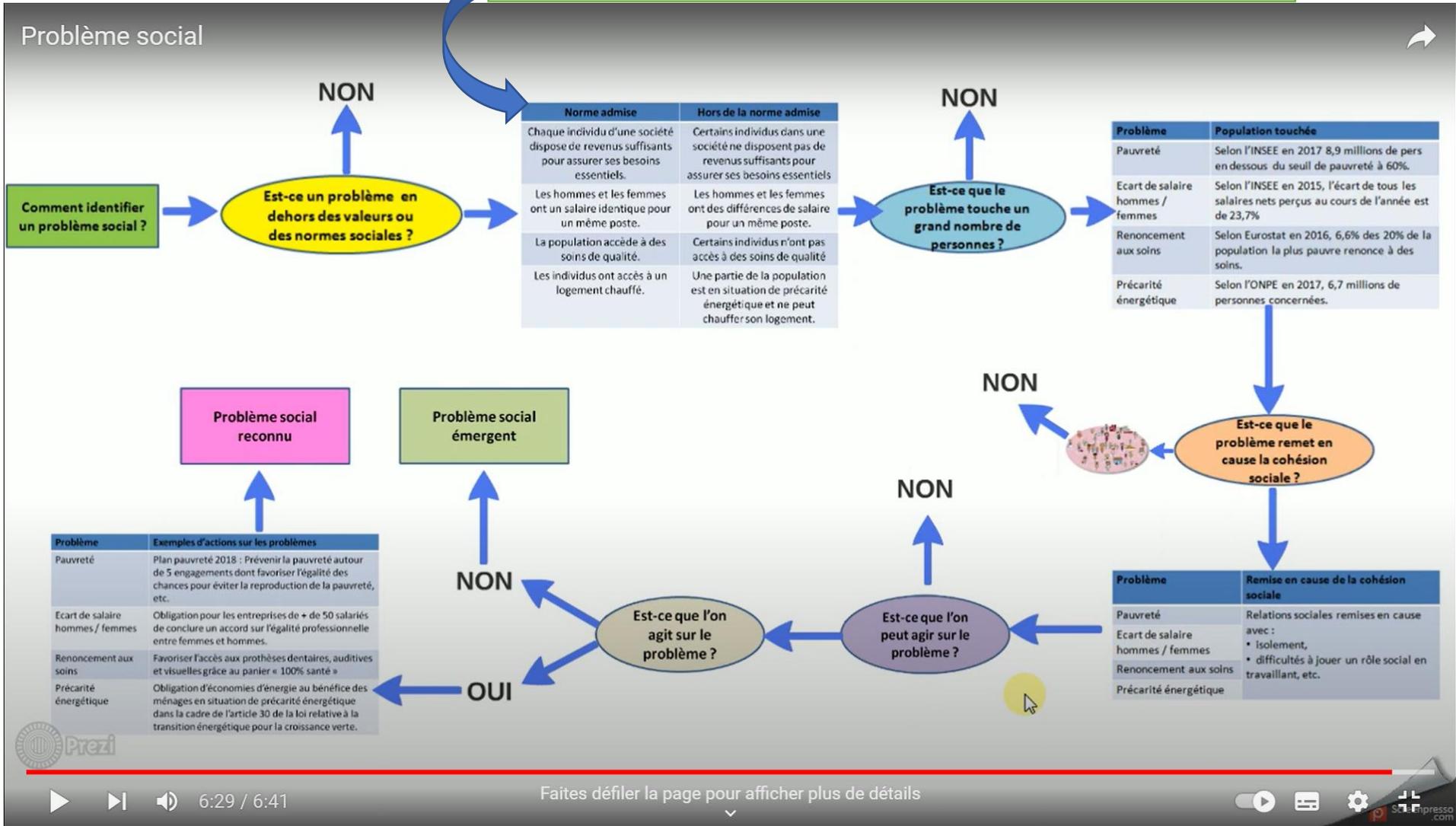
Les enfants à la rue : peut-on ignorer ce problème social ?

1. A partir du schéma du document 1, énoncer les caractéristiques à illustrer pour montrer qu'un besoin social est reconnu.
2. A partir du reportage photos mettre en évidence les besoins de l'enfant qui ne sont pas satisfaits quand il vit dans la rue.
3. A l'aide des deux questions précédentes et des documents en annexes :
Montrer que « la situation des enfants à la rue » constitue un problème social reconnu par la société.

Document 1 : Comment identifier un problème social ?

Schéma + Vidéo explicative du schéma : <https://www.youtube.com/watch?v=r16MAMWNJeU>

Ajouter ou préciser qu'il convient également de vérifier si le bien-être est présent (analyse des besoins avec pyramide de Maslow)

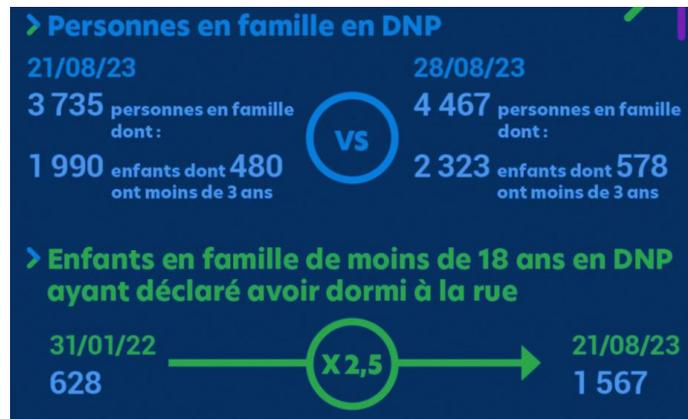


Document 2 : Strasbourg : cette rue qui tue l'enfance

Reportage photo de David Geiss - 03 févr. 2024 <https://c.dna.fr/societe/2024/02/03/cette-rue-qui-tue-l-enfance>

[Voir le diaporama](#)

Document 3 : Communiqué de presse : Enfants à la rue : l'été des tristes records/30 août 2023



Paris, le 30 août 2023 – Avant l'été, le gouvernement – par la voix de l'ancien ministre du Logement Olivier Klein – avait réaffirmé son engagement : « *Notre priorité est claire : zéro enfant à la rue !* ». A quelques jours de la rentrée scolaire, cette promesse semble lointaine : **selon les chiffres du baromètre de l'UNICEF France et de la Fédération des acteurs de la solidarité, le nombre d'enfants à la rue a atteint un nouveau record pendant l'été avec 1990 enfants sans solution de logement, soit 20% de plus que l'année passée et 2,5 fois plus qu'en janvier 2022.** Le Collectif des Associations Unies, l'UNICEF France, Jamais sans toit, la FCPE et Ecole pour tous sont très inquiets de voir la situation des enfants à la rue se dégrader au fil des mois. Nous demandons une augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence, le maintien de la scolarité pour les enfants et l'accès au logement le plus rapidement possible des familles sans domicile.

Cette augmentation est confirmée par les observations des parents et enseignants du réseau Jamais Sans Toit : **dans la métropole de Lyon, c'est au moins 400 enfants à la rue ; 3 fois plus que l'été dernier et 6 fois plus pour la seule ville de Lyon.** Dans l'agglomération grenobloise, 400 enfants ne bénéficient pas d'un hébergement stable, dont 230 dans la seule ville de Grenoble. La FCPE, partenaire du réseau depuis sa création, partage ce constat et demande un renforcement de la communication avec les Services académiques d'information et d'orientation (SAIO) afin de mieux repérer les enfants concernés.

“Je vivais dans une chambre d'hôtel insalubre de 9m² sans commodités avec mes deux enfants. Quand ma fille a eu 3 ans, j'ai reçu une fin de prise en charge. Grâce à une pétition lancée par le collectif, j'ai obtenu un prolongement jusqu'en décembre. J'ai ensuite eu un logement relais par une association du département ; mais en avril, l'association a fermé et on ne m'a pas proposé d'autre logement car je n'avais pas assez de revenus. Si j'ai perdu mon travail, mon logement et tous mes droits, c'est à cause du retard de délivrance de mon titre de séjour... Je me retrouve donc encore à l'hôtel avec mes deux enfants, dont un en situation de handicap. On avait enfin espoir d'avoir un logement, c'est difficile pour les petits de se retrouver de nouveau dans ces conditions.”

Madame Mickaël accompagnée par Jamais sans toit à Ivry-sur-Seine (94)

L'UNICEF France rappelle que, **en laissant des enfants dormir dans la rue, des abris de fortune ou des hébergements inadaptés, l'Etat français ne respecte pas les droits et principes fondamentaux inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant.** *“Comment les enfants peuvent-ils vivre sereinement leur scolarité en passant la nuit dans la rue ou en vivant dans l'instabilité permanente de leur lieu d'hébergement ?”*, interpelle **Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France.** Pour **Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité et porte-parole du CAU** : *“Il est urgent de garantir un accompagnement global à ses enfants, sans rupture, en considérant les besoins spécifiques de chacun d'entre eux et en mettant à disposition des structures d'accueil et d'orientation, les outils et financements appropriés.”*

Le collectif Ecole Pour Tous constitué de jeunes habitants en bidonvilles, squats, hôtels sociaux ou à la rue, issus des communautés du Voyage, mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs, alerte sur les expulsions des lieux de vie précaires et les difficultés administratives qui privent de scolarité plus de 100 000 enfants chaque année en France. Le collectif demande la mise en place d'une “trêve scolaire” pour protéger des expulsions les enfants scolarisés et leurs familles vivant en grande précarité.

Cette hausse historique du nombre d'enfants à la rue est le résultat d'une crise générale qui frappe le secteur de l'hébergement. Avant l'été, les signaux de fermetures de places et de baisse des budgets nous laissaient craindre le pire. L'été a été rythmé par des remises à la rue sèches de personnes hébergées en hôtel, comme à Toulouse où le 25 août, 352 personnes dont 151 enfants avaient été expulsées de leur hôtel sans solution. Après le centre d'hébergement d'Argenteuil, c'est celui de Roissy-en-Brie qui a fermé le 31 juillet, renvoyant les 60 résidents vers le 115, déjà saturé, et ce, alors qu'une canicule historique frappait le pays. A Ris-Orangis (91), un bidonville est menacé d'expulsion suite à la prise d'un arrêté par la commune au 30 août, 4 jours avant la rentrée scolaire. 12 enfants risquent de ne pas retrouver le chemin de l'école.

Dans ce contexte, chaque réduction de place et de budget est une atteinte supplémentaire au droit d'accès inconditionnel à l'hébergement. Nous demandons un renforcement de la politique du “Logement d'abord”, l'instauration de la “trêve scolaire” et une augmentation du nombre de places d'hébergement, à un niveau à la hauteur des besoins sur le terrain. Le nouveau ministre du Logement Patrice Vergriete dit partager cette volonté, nous veillerons à ce qu'elle soit accompagnée de moyens.

<https://www.unicef.fr/article/enfants-a-la-rue-lete-des-tristes-records>

Document 4 : L'éditorial d'Hélène David : À la rue

Les Dernières Nouvelles d'Alsace - 03 févr. 2024 - <https://c.dna.fr/societe/2024/02/02/a-la-rue>

En 2024, en France, qu'un enfant dorme à la rue est une ignominie. Quel que soit son statut, qu'il possède ou non des papiers. La question ne relève ni de l'idéologie, ni d'un quelconque penchant politique. Elle renvoie à la notion la plus élémentaire d'humanité, au devoir moral d'une société envers les plus vulnérables.

En octobre dernier, l'Unicef en a pourtant recensé près de 3 000 dans le pays, à l'image de ceux qui témoignent aujourd'hui dans nos colonnes, restés sans solution après un appel de leur famille au numéro d'urgence dédié aux sans-abri. 3 000 enfants dont un quart environ âgés de moins de 3 ans, auxquels s'ajoutent tous ceux dont les parents ne se hasardent même plus à composer le 115. Des gamins qui passent leurs nuits sous une tente, dans une voiture, dehors. Parfois dans une école, lorsque des héros sans cape se refusent à fermer les yeux sur l'inadmissible, quitte à se mettre hors la loi.

La promesse d'Emmanuel Macron de placer la protection de l'enfance au cœur de son second mandat n'y a rien fait. Pas davantage que celle d'un précédent gouvernement de « ne plus avoir aucun enfant à la rue ». Sous les effets combinés de l'inflation, des difficultés grandissantes d'accès au logement social et d'une insuffisance chronique du nombre - pourtant croissant - de places d'hébergement d'urgence, la situation s'aggrave dangereusement.

On peut dès lors regretter que le budget consenti par l'État en la matière demeure cette année en deçà des sommes effectivement mobilisées en 2023, et ce malgré une rallonge décidée in extremis le mois dernier, en pleine vague de froid. Et redouter le possible retour au Parlement, sur proposition de plusieurs sénateurs, de la suppression du droit à l'hébergement d'urgence pour les étrangers en situation irrégulière, inscrite dans la loi immigration puis censurée par le Conseil constitutionnel.

Trois semaines après l'arrivée du nouveau locataire de Matignon, les portefeuilles ministériels du logement et de l'enfance attendent toujours d'être attribués. Il y a pourtant péril en la demeure.

Document 5 : Une centaine d'enfants vivraient actuellement sans domicile fixe

Les Dernières Nouvelles d'Alsace - 03 févr. 2024 - <https://c.dna.fr/societe/2024/02/03/cette-rue-qui-tue-l-enfance-ljji?login=1>

Selon diverses estimations, une centaine d'enfants vivraient actuellement à Strasbourg sans domicile fixe. Associations, collectivité et particuliers s'efforcent d'y remédier sur le terrain.

« J'ai rencontré une famille vivant sous tente dans un parc strasbourgeois. Les enfants vont tous les soirs dans le tram pour avoir un peu de chaleur et profiter de la lumière pour faire leurs devoirs », lâche Irakli de Médecins du Monde Strasbourg. Si l'ONG va au contact des plus démunis, c'est aussi pour témoigner et pointer du doigt cette « rue qui tue l'enfance ».

Lanceurs d'alerte

Des lanceurs d'alerte, tout comme le collectif Pas d'enfants dans la rue : « On se fout de savoir s'ils ont des papiers. On ne veut pas que des gosses dorment dehors. Un toit c'est un droit et les enfants ne demandent que de vivre leur insouciance », explique Delphine Bernard, membre de ce collectif qui avec l'appui d'associations de parents d'élèves, prône l'hébergement citoyen ou les goûters solidaires au sein des écoles et interpelle si besoin les collectivités concernées.

Projets de loisirs

Illustration avec la ville de Strasbourg qui outre des solutions d'hébergement ou autre engagement financier (à l'instar de la Loupiote), « a rendu en 2023 la cantine gratuite pour tous les enfants à la rue », rappelle Floriane Varietas, adjointe en charge de la ville inclusive.

Colis de puériculture

Si le toit est un droit, l'enfance avec tout ce que cela suppose de loisirs, l'est aussi. L'association Les Petites roues se démènent auprès des plus démunis (maraude, logement etc.) et porte une attention toute particulière aux plus petits avec, rappelle sa responsable Sabine Carriou, « la distribution de colis de puériculture ». Les Petites roues lance par ailleurs, en financement participatif, un projet d'activités appelé « Offrons un peu d'innocence aux enfants à la rue » (*).

(*) <https://www.lespetitespierres.org/projets/offrons-un-peu-dinnocence-aux-enfants-a-la-rue-67/929>

La Loupiote : pour retrouver instincts et instants d'enfants

La Loupiote est un espace d'accueil et de ressources ouvert en 2017 par l'association l'Étage avec un cofinancement Ville-Etat. Situé dans le quartier Gare à Strasbourg, ce lieu profite en journée aux familles avec enfants mineurs sans hébergement qui y trouvent cuisine, buanderie, infirmerie, salle de jeux, etc. « Les premières années, on avait en moyenne 80 à 100 personnes par jour. Mais sur 2023, la moyenne quotidienne est passée à 150 personnes. Avec un pic à 190 personnes fin novembre », comptabilise Dorothée Hoeffel, cheffe du pôle enfance, parentalité et promotion de la santé à l'Étage. Une équipe d'éducateurs et travailleurs sociaux, ponctuellement étoffée (infirmier, psychologue et puéricultrice), assure le fonctionnement de ce « lieu de veille sociale, de répit et de repos ». Ce qui n'est pas de tout repos... Les besoins pour ces familles majoritairement issues de parcours migratoires sont multiples et une attention toute particulière est portée aux jeunes générations « afin qu'ici, par moments, ils puissent retrouver des instincts et instants d'enfants », observe encore Dorothée Hoeffel.

Dans le Haut-Rhin, c'est tendu mais sous contrôle

« Dans le 68, il n'y a pas de famille avec enfants qui dort dehors », explique Hélène Frey. La demande au 115 est moindre et le dispositif d'hébergement d'urgence (hôtel ou autre) est « saturé » mais permet d'y répondre. « On a actuellement 377 personnes (NDLR : contre 2 600 dans le 67) à l'hôtel dont 176 mineurs », ajoute la directrice du SIAO68. Des associations comme Surso à Mulhouse ou Espoir à Colmar gèrent des accueils de jour pour les personnes sans-abris. Contrairement à Strasbourg où l'affluence est plus familiale, ces structures sont très fréquentées par des hommes.